



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N° 2 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

Mardi 22 novembre 2022 à 17 h 15,
Salle des conseils

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 22

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaires de séance : Mme Groz-Dupuch, M. Pastoureau, représentants des personnels enseignants d'orientation et d'éducation

La Principale

à

Mesdames, Messieurs les membres
du conseil d'administration



Collège Henri Dheurle

9 rue Pierre de Coubertin
33260 La Teste de Buch

Téléphone : 05.57.52.55.20

Mèl :

ce.0330129L@ac-bordeaux.fr

La Principale

Objet : Conseil d'administration N°2 - Convocation

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira en séance ordinaire le :

**Mardi 22 novembre 2022
à 17 h 15,
en salle des conseils**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou, le cas échéant, de vous y faire représenter par un suppléant.

Ordre du jour :

1/ Affaires relatives au conseil d'administration

- ↳ Approbation du PV du CA du 11 octobre 2022
- Installation des instances

2/ Affaires relatives au fonctionnement de l'établissement

- ↳ Budget de l'établissement

3/ Affaires relatives aux actes budgétaires et financiers

- ↳ Décision budgétaire pour information
- ↳ Contrats et conventions

4/ Affaires relatives à l'action éducative

- ↳ Evaluations de 6^{ème}
- ↳ Voyage scolaire en Provence

5/ Questions diverses

A déposer par voie numérique exclusivement à l'adresse ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus tard le **vendredi 18 novembre 2022 à 17 heures**.

*Si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **mardi 29 novembre 2022 à 17h15** et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.*

Cordialement

Isabelle SÉRÉ,
Principale

QUORUM : 15

TITULAIRES	EMARGEMENT	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Mme Isabelle SERE			
Mme Marie BERNADET			
Mme Mélanie DE DIEGO			
M. Francis THIBAUT			
Mme Geneviève SECQUES			
M. Patrick DAVET			
Mme May ANTOUN			
M. Boris DUCHEZEAU			
Mme Isabelle DEVARIEUX			
Mme Christelle CARO		M. David DELIGEY	
Mme Sophie HIRIGOYENBERRY		M. Geoffroy RAT	
Mme Carole GROZ-DUPUCH		M. Christophe BARET	
Mme Cynthia FOURCADE		Mme Valérie PIERRE	
M. Bruno PASTOUREAU		Mme Sonia BARRIERE	
Mme Christelle SOURGET		Mme Cécile MADIOR	
Mme Anne TRAN VAN NGOC		Mme Gaëlle MORET	
M. Sébastien MANIER		Mme Christine LESPESSAILLES	
Mme Fadoua CHOUIT		M. Fabrice BOULLE	
Mme Laure VERDEL	excusée	Mme Fatima AZEVEDO	
Mme Stéphanie ROUFFARTE	excusée	Mme Nelly PRATS	
Mme Marion LONGUEPEE		M. Bruno VERGNES	
M. Olivier CHATELET		Mme Nabila BELHAZI	
Mme Lydie LAMARTE			
M. J-Pierre GALLAND			
Mme Juliette GOMEZ			
M. Nicolas BOUYROUX			
M. Mathias Launay		Mlle Emma DEDIEU	
Mlle Margaux LOUBERE		M. Julien THIBAUT	
Mlle Lise MURET		Mlle Joséphine SIMON	

Mme La principale fait un point sur la situation du collège au niveau de la gestion de crise. Description du problème technique sur la toiture et mode de fonctionnement adopté au collège depuis le déménagement en urgence du self. Diaporama photo présenté aux membres du conseil (annexe 1). La situation est sous contrôle, les élèves se sont fort bien adaptés aux nouveaux fonctionnements et la gestion des flux est remarquablement prise en charge par l'équipe de vie scolaire.

1/ AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

(vote) 1.1 - Approbation du procès-verbal du CA du 11 octobre 2022 (annexe 2)

Mme la principale demande s'il y a des questions, des précisions, des amendements à apporter au PV. Aucune demande n'est faite.

3 parents d'élèves ne souhaitent pas voter le PV au titre que le CA précédent aurait dû se dérouler avec les membres élus.

Mme la principale explique que les élèves n'étaient pas encore élus, cela ne permettait donc pas au nouveau CA de se réunir. Elle ajoute que tous les ans les nouveaux membres du CA peuvent être amenés à approuver un PV de CA dont ils ne faisaient pas partie (CA du mois de juin). Les parents d'élèves maintiennent leur abstention.

Adopté par

VOTANTS : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 3 POUR : 19

(vote) 1.2 - Règlement intérieur du CA (annexe 3)

Pas de commission permanente au collège Henri Dheurle, le CA reste souverain. Le règlement intérieur est distribué et commenté. Il est joint en annexe.

Adopté par

VOTANTS : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 22

(vote) 1.3 - Installation des instances de l'établissement

Mme la principale présente les différentes instances de l'EPL. Certains noms ne sont pas les bons pour les parents d'élèves. Vote sur les membres du CA, vote des autres instances en fin de CA lorsque la présidente FCPE aura répondu par sms sur la composition des instances.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Présidente - Principale Principale Adjointe CPE Gestionnaire	Mme Séré Isabelle Mme Bernadet Marie M. Thibault Francis Mme De Diego Mélanie	
Mairie	Mme Secques Geneviève M. Davet Patrick Mme Antoun May	M. Duffailly Fabien
Conseiller Départemental Conseil Départemental	M. Duchézeau Boris (jeunesse) Mme Devarieux isabelle (COBAS)	
Personnalité extérieure qualifiée	Mme Caro Christelle Mme Hirigoyenberry Sophie Mme Groz-Dupuch Carole Mme Fourcade Cynthia M. Pastoureau Bruno Mme Sourget Christelle Mme Tran Van Ngoc Anne	M. Deligey David M. Rat Geoffroy M. Baret Christophe Mme Pierre Valérie Mme Barrière Sonia Mme Madior Cécile Mme Moret Gaëlle
Personnels enseignants	M. Manier Sébastien Mme Chouit Fadoua Mme Verdel Laure	Mme Lespessailles Christine M. Boulle Fabrice Mme Azevedo Fatima
Personnels Administratifs et techniques	Mme Rouffarte Stéphanie Mme Longuépée Marion M. Chatelet Olivier Mme Lamare Lydie M. Galland Jean-Pierre Mme Gomez Juliette M. Bouyroux Nicolas	Mme Prats Nelly M. Vergnes Bruno Mme Belghazi Nabila
Parents élèves	M. Launay Mathias, 4B Mlle Loubère Margaux, 4E Mlle Muret Lise, 3C	Mlle Dedieu Emma, 4B M. Thibaut Julien, 4D Mlle Simon Joséphine, 3B
Elèves		

CONSEIL DE DISCIPLINE

Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme Bernadet Marie, principale adjointe Mme De Diego Mélanie, gestionnaire M. Thibault Francis ou Mme Munsch Nadine, CPE	
Personnels enseignants et d'éducation	M. Pastoureau Bruno Mme Sourget Christelle Mme Hirigoyenberry Sophie Mme Groz-Dupuch Carole	Mme Fourcade Cynthia Mme Pierre Valérie Mme Madior Cécile M. Rat Geoffroy
Personnels administratifs, sociaux, techniques et agents	Mme Verdel Laure	Mme Chouit Fadoua
Parents élèves	Mme Gomez Juliette Mme Lamare Lydie	M. Bouyroux Nicolas Mme Rouffarte Stéphanie
Elèves	M. Launay Mathias, 4B Mlle Loubère Margaux, 4E	Mlle Muret Lise, 3C M. Thibaut Julien, 4D

COMMISSION ÉDUCATIVE

	Titulaires	Suppléants
Personnel de direction	Mme Séré Isabelle, Présidente	
Personnels enseignants et d'éducation	Le Professeur Principal de la classe, 1 autre professeur de la classe Un CPE	
2 Parents d'élèves	Mme Gomez Juliette Mme Lamare Lydie	M. Bouyroux Nicolas Mme Rouffarte Stéphanie
Elèves	2 délégués élèves de la classe	
Personnel spécialisé	Assistante sociale et/ou psychologue IEN et/ou infirmière	

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

	Titulaires	Suppléants
Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme Bernadet Marie, principale adjointe Mme De Diego Mélanie, gestionnaire	
Collectivité de rattachement	Mme Secques Geneviève	
Personnel enseignant	M. Deligey David M. Rat Geoffroy	Mme Sourget Christelle
Personnel non enseignant	M. Boulle Fabrice	Mme Lespessailles Christine
Parents élèves	M. Vergnes Bruno M. Chatelet Olivier	M. Galland Jean-Pierre M. Bouyroux Nicolas
Elève	M. Launay Mathias, 4B	Mlle Dedieu Emma, 4B

COMMISSION MENUS

	Titulaires	Suppléants
Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme De Diego Mélanie, gestionnaire	
1 ATSS	M. Manier Sébastien	
Infirmière	Mme Lafarie Emanuelle	
Parents élèves	Mme Prats Nelly Mme Lamare Lydie	M. Galland Jean-Pierre M. Bouyroux Nicolas
2 Elèves	M. Launay Mathias, 4B Mlle Loubère Margaux, 4E	Mlle Dedieu Emma, 4B Mlle Simon Joséphine, 3B

COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ

Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme Bernadet Marie, principale adjointe
CPE	Mme Munsch Nadine
Parents	M. Vergnes Bruno M. Chatelet Olivier
Infirmière Assistante sociale	Mme Lafarie Emmanuelle Mme Mas Nathalie
Professeur	Mme Pierre Valérie ou Mme Segonzac Gabrielle
Représentant de la commune	Mme Secques Geneviève

CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE

	Titulaires	Suppléants
Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme Bernadet Marie, principale adjointe	
ATSS	Mme Chouit Fadoua	Mme Verdel Laure
Parents élèves	Mme Rouffarte Stéphanie	M. Chatelet Olivier
6 Elèves	M' Bodj Bérénice, 6C Lamare Emily, 6D Launay Mathias, 4B Thibaut Julien, 4D Roux Mathéo, 6B Monin Aristide, 5B	Repressé Léanna, 6C Lamigeon-Faugeras Kenzo, 6E Dedieu Emma, 4B Loubère Margaux, 4E Chaouchi Eddy, 6D Imbert Lorenzo, 5B
Personnel enseignant	M. Rat Geoffroy	M. Pastoreau Bruno

COMMISSION DU FONDS SOCIAL

Administration	Mme Séré Isabelle, Présidente Mme Bernadet Marie, principale adjointe Mme De Diego Mélanie, gestionnaire Mme Angélique AYMONIN, secrétaire de gestion
CPE	M. Thibault Francis ou Mme Munsch Nadine
Assistante sociale	Mme Mas Nathalie

Adopté par

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 22
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

M. Thibault sort à 17h50. Melle Loubère, représentante élève arrive en même temps.

2/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(vote) **2.1 – Budget de l'établissement (annexe 4)**

Mme la principale présente les orientations du budget 2023. Mme la gestionnaire détaille les prévisions de dépenses et de recettes de l'établissement pour l'exercice. C'est un budget en déséquilibre avec un prélèvement sur fonds de roulement. Un budget avec des économies substantielles qui doivent être réalisées sur certaines lignes : photocopies, produits d'entretien, affranchissements, réception pour maintenir les crédits d'enseignement et faire face aux augmentations des prix et de la viabilisation.

Les explications sont données sur le rapport de l'ordonnateur. La DGF est en baisse malgré une augmentation des effectifs l'an passé. La raison en est que notre participation au titre du numérique a doublé entre l'an passé et cette année. Nous sommes rentrés en plan numérique, tout l'équipement informatique a été revu, le Conseil départemental a investi environ 79 000 euros au collège au moment de la migration (avec les classes mobiles). Ils vont également assurer une plus grande part de maintenance au niveau du réseau pédagogique et des PC. Cela représente donc une participation de + 9672€ d'une année sur l'autre. Cependant la baisse de la DGF n'est que de 4606€ et pas 9672€ car l'augmentation d'effectifs compense.

Dans un contexte d'inflation et de dérégulation des prix de l'énergétique, nous devons être prudents. Pour ne pas couper dans les crédits d'enseignement (seulement une baisse de 700 euros prévue) et garder une prospective sincère de consommation au niveau des produits d'entretien ; nous faisons un prélèvement sur fonds de roulement de 2000 €. L'agent comptable a produit la pièce réglementaire qui permet de proposer au CA ce budget en insuffisance d'autofinancement et ce prélèvement.

Notre fonds de roulement avant la fin d'exécution du budget 2022 se portera à 79,5 jours. Les préconisations du CD33 sont à 30 jours de fonds de roulement.

Remarque enseignante : nous n'étions pas prévenus que la participation au titre du numérique allait doubler. Finalement on remboursera en quelques années l'investissement. Est-ce que cette participation sera amenée à diminuer dans les années futures ?

La Principale : les règles de calcul d'une DGF évoluent d'année en année en fonction des contextes budgétaires et politiques, il n'est pas possible de répondre à cette question.

Ce budget prévoit une ligne OPROJET en baisse, attention l'année 2021-2022 a bénéficié largement de reliquats non dépensés de l'époque COVID. Il y aura la moitié des financements l'an prochain. La principale invite les enseignants à déposer un maximum de demandes de subventions pour les projets afin de ne pas casser la dynamique des projets. L'an prochain le collège pourra accompagner beaucoup moins de projets sans subvention sur son seul budget.

Les enseignants : peut-on bénéficier d'un accompagnement dans le montage des dossiers de demandes de subvention ?

La Principale : notre référente culturelle est spécialiste de ces questions et cela fait partie de ses missions d'accompagner les collègues. Il s'agit de Mme Lannot, elle fait cela très bien, elle se tient informée et en veille pour apporter les meilleurs conseils aux collègues et à la direction.

Parents : signalent des erreurs dans le tableur sur les montants 2022 pour les comparaisons et une coquille sur le rapport d'ordonnateur concernant le prix des voyages.

Erreurs rectifiées.

Parents : la viabilisation 2022 est bien supérieure à la programmation du budget 2023. Est-ce que ce qui est budgétisé sera suffisant ?

Gestionnaire : Nous avons eu une rallonge de 59000€ pour couvrir l'ensemble des dépenses et des hausses. Pour la construction du budget 2023, nous suivons les préconisations du CD33 à 2000€ près. Si les factures s'envolent, ils nous accompagneront avec des subventions exceptionnelles.

Le nombre d'élèves boursiers est en baisse de 5. Cela amène des questions sur l'information aux familles des élèves de 6^{ème} qui ne connaissent pas ce système. Toutes les autres familles repérées ont été accompagnées. La gestionnaire fait même les saisies numériques à la place de certaines familles. Nous sommes vigilants sur cette question.

Les enseignants : peut-être, peut-on se réjouir de ce chiffre qui indique que les familles de La Teste ne souffrent pas trop du contexte économique dégradé.

Principale : il y a certainement une campagne d'information à faire aux parents de CM2 pour éviter le fait qu'ils passent à côté de l'information. Il faudra que l'on en parle aux directions des écoles.

Au niveau des fonds sociaux, la 1^{ère} commission aura lieu en décembre. Nous avons des objectifs de doubler les attributions des fonds sociaux qui peuvent servir au financement de la demi-pension, de vêtements de ville ou de sport, de titres de transport, de fournitures scolaires mais également à des bilans médicaux ou des consultations paramédicales.

Les Parents d'élèves : quelle est la composition de la commission de fonds sociaux ?

La Principale : gestionnaire, AS, CPE, secrétaire de gestion et un personnel de direction.

Les Parents d'élèves : pourquoi pas de parents ?

La Principale : la commission n'existait pas à mon arrivée, je l'ai mise en place, nous sommes en train de nous doter d'une échelle de calcul du quotient familial et d'organiser les attributions avec des règles d'équité. Pour l'instant je souhaite poursuivre ce travail sans avoir besoin d'anonymiser les dossiers. La présence de parents nous obligerait à un anonymat. La zone sud bassin est petite et les gens se connaissent, garantir une discrétion des décisions prises me paraît intéressante d'autant que les familles manifestent de la pudeur à demander de l'aide.

Adopté par

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 22
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

3/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

(info.) **3.1 – Prélèvement sur fonds de roulement pour équilibrer le budget (annexe 5)**

Comme précédemment déclaré c'est un budget en déséquilibre avec un prélèvement sur fonds de roulement. Notre fonds de roulement avant la fin d'exécution du budget 2022 se portera à 79,5 jours. Les préconisations du CD33 sont à 30 jours de fonds de roulement. Le prélèvement sur fonds de roulement permettra de préserver les crédits pédagogiques. Voté en même temps que le budget.

(vote) **3.2 – Contrats (annexe 6)**

Mme la gestionnaire projette et commente le tableau recensant les différents contrats de l'établissement. Elle soumet au vote le contrat liant l'établissement à la société Bureau veritas concernant le SSI pour un montant de 1800€ pour l'année après avoir fait une enquête comparative.

Adopté par

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 22
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

(vote) **3.3 – Autorisation de signature de convention (annexe 7)**

↳ Avec le RCBA (Rugby Club du Bassin d'Arcachon) qui vise à permettre une « ouverture » entre le collège et le club local du RCBA. A partir du 23/11/22, deux ateliers par semaine seront mis en place, 1 le jeudi et 1 le vendredi, durant la pause déjeuner. Ils ne nécessitent plus la mise à disposition de surveillant et seront assurés intégralement par 2 éducateurs sportifs du club, le matériel également. La mairie prête le stade Jean de Grailly. Ces ateliers consisteront en de l'initiation, il n'y aura pas de mêlées mais un apprentissage technique.

Adopté par

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 22
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

4/ AFFAIRES RELATIVES À L'ACTION EDUCATIVE :

(info) **4.1 – Evaluations de 6^{ème}**

Mme la principale adjointe présente le bilan des évaluations de 6^{ème} qui se sont déroulées en début d'année scolaire. Diaporama joint.

Fin du test adaptatif tous les élèves passent le même test, il n'y a plus les tests différenciés en fonction des réponses des élèves. On ne va plus chercher ce que les élèves savent faire même avec des petits moyens, on enregistre ce qu'ils ne savent pas faire. Un changement de paradigme.

- 3 niveaux à besoin, fragile, satisfaisant basés sur le nombre de bonnes réponses aux exercices
- À besoin : un accompagnement ciblé des compétences non acquises est nécessaire
- Fragile : les savoirs et compétences doivent être renforcés
- Satisfaisant : devrait poursuivre les apprentissages sereinement

Le mode de calcul dépend du test, mais d'une manière très générale :

0-25% de réponses justes : à besoin

25%-50% de réponses justes : fragile

Au-delà de 50% de bonnes réponses, de réponses justes : c'est satisfaisant

En 2021-2022 : 6 niveaux (insuffisant, fragile, satisfaisant niveau 1, 2 et 3, très satisfaisant)

185 élèves dans la cohorte

Français : 6 items

Des résultats chiffrés alarmants : en compréhension de l'oral et maîtrise de l'orthographe :

- ☞ Première explication : problème de durée, nombreux élèves n'ont pas eu le temps de finir l'évaluation de français et obtiennent zéro bonne réponse sur ces 2 thèmes ce qui est surprenant ! Jusqu'à l'an passé les élèves étaient plutôt en réussite sur l'orthographe et la compréhension de l'oral. Pour rappel, les évaluations correspondent au niveau attendu à l'entrée en 6^{ème}.

En 2021-2022, les résultats globaux étaient plutôt aux alentours de 80% satisfaisant sur tous les domaines littéraires évalués. Les résultats sont complètement inversés, ce mode de calcul change la donne et rend impossible une comparaison.

Cette année : les écarts se creusent dangereusement

38 élèves à besoin et « fragile » sur les 6 items = 20.5% de la cohorte (fluence incluse) on a augmenté / l'an dernier

19 élèves seulement « satisfaisant » sur les 6 items (10% seulement de l'effectif).

L'an dernier : Français : 9 élèves insuffisant/ fragile ou tout début de maîtrise - 23 élèves en réussite sur tous les items (11.5% l'an passé)

Fluence :

55% de niveau satisfaisant en 2022-2023. En 2021-2022, 57% de niveau satisfaisant : depuis 2 ans les écoles de secteur travaillent la fluence suite aux évaluations de fin de CM2. Les enseignants du primaire ne comprennent pas pourquoi les résultats chutent à l'entrée en 6^{ème} par rapport à leurs évaluations de fin de CM2, les enseignants de 6^{ème} ont des explications différenciées : texte trop compliqué, non valorisation de celui qui cherche à comprendre ce qu'il lit et perd du temps et donc perd du score.

Les conditions de passation paraissent à observer de plus près

Remarques :

Les PC sont déjà allumés, les codes d'accès sont plus simples, le démarrage se fait rapidement. Le texte était plus long cette année sur la compréhension de l'écrit et c'est ce qu'ils ont le mieux réussi.

Etude de la langue démarrait par grammaire, orthographe, vocabulaire.

Maths 4 items

Nouveau test cette année : automatismes sur les nombres et calculs (identification des nombres réels, comparaisons) ainsi que grandeurs et mesures résolutions de problèmes ? pas de retours statistiques ?

+ en réussite qu'en français, moins de problème de temps, le test a pu être fini plus souvent

Inversion de tendance sur l'espace géométrie : plutôt davantage en réussite les 2 dernières années

Cette année :

31 élèves à besoins et fragiles sur les 4 items. 16.7%

59 satisfaisant partout : 32% de la cohorte

L'an dernier : Maths : 48 élèves insuffisant/ fragile ou tout début de maîtrise 26% de la cohorte

- 23 élèves en réussite sur tous les items : 11.5% de la cohorte

Questions des parents : Comment se passent l'évaluation en lecture ? Individuellement avec le professeur de français, il s'agit de faire un lire un texte par l'enfant en le minutant. Seul son nombre de mots lu est pris en compte, pas la compréhension.

Cette évaluation arrive après 2 mois sans travail s'inquiète les parents. Réponse : il s'agit de mesurer les acquis. Tous les élèves de France sont dans la même situation.

Parents : il y a un gros écart entre évaluations de CM2 et entrée en 6^{ème} où ils échouent davantage. Réponse : il peut y avoir plusieurs facteurs : stress, manque d'adaptation à l'outil informatique, pble de manque de temps pour répondre, réponses parfois fantaisistes en cliquant sur entrée, problème de concentration. Ce qui est inquiétant c'est que ces mauvais résultats ne sont pas identiques dans tous les collèges des environs. Nous passons de 18 à 38 élèves en difficultés.

Enseignants : il ne faut pas confondre les élèves en difficultés et le fait de faire des PAP à tous ces enfants.

Direction : les PAP sont effectués sur la base de diagnostics réalisés par des spécialistes, ils sont donc obligatoires et non négociables. Par contre nous faisons peu de PPRE par rapport au primaire.

Les résultats sont meilleurs en maths.

Il y a un travail à effectuer avec le primaire sur ces questions-là, il faut resserrer les liens.

(vote) 4.2 – Voyage scolaire (annexe 8)

Mme la principale présente le voyage scolaire en Provence, porté par M. Pastoureau. Le projet s'élève à 16 123€.

Une partie du voyage étant prise en charge par le collège et la mairie de La Teste, la part maximale des familles est fixée à 300€.

Adopté par

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0	POUR : 22
---------------------	-------------------	------------------------	------------------

5/ QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h30

Mme la Principale remercie tous les membres pour leur participation.